

LICENCE DROIT

Nature

Formation diplômante

Accessible en

- Formation initiale
- [Formation continue](#)

RÉSUMÉ

La licence en droit apparaît comme le cœur de l'offre de formation juridique.

Cette formation ancienne connaît une évolution qui permet d'assurer une spécialisation progressive des étudiants. Les matières enseignées relèvent du droit privé et sciences criminelles (section 01 du CNU), du droit public (section 02), de l'histoire du droit (section 03), de la science politique (section 04). À côté de ces enseignements spécifiques à la licence en droit, des enseignements d'économie, de langues et d'informatique viennent utilement compléter la formation des juristes tout en conservant à la licence en droit son aspect académique.

L'offre de formation est structurée en semestres et en unités d'enseignements capitalisables. Chaque semestre la formation s'articule autour de trois unités d'enseignements :

- Une unité comprenant les enseignements sur les compétences fondamentales pour un étudiant de droit qui permet aux semestres 5 et 6 à l'étudiant de choisir entre une orientation privatiste ou publiciste.
- Une unité permettant l'acquisition de compétences spécifiques où l'étudiant doit opérer un choix de matières afin de construire son projet de formation.
- Une unité de compétences transverses qui sur les semestres 1 et 2 doit permettre éventuellement une réorientation de l'étudiant. Cette unité permet l'acquisition de compétence linguistique (espagnol ou anglais) et informatique (C2II).

La licence offre 1552 heures d'enseignements aux étudiants. L'équilibre entre les différentes modalités d'enseignement, cours magistraux et travaux dirigés, est assuré tout au long de la formation avec un volume croissant d'enseignements en travaux dirigés.

OBJECTIFS

À l'issue de ces trois années de formation, les possibilités de poursuite des études à l'UPVD sont nombreuses pour les étudiants en droit au travers de spécialisation en droit économique et des relations d'affaires (M1 et M2), en droit public (M1 et M2), en droit du contentieux (M1 et M2) en droit de l'urbanisme et de l'immobilier (M1 et M2 professionnel) ou en droit comparé (M1 et M2).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD.

Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient,..) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

NIVEAU DE RECRUTEMENT

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre titulaire du baccalauréat

Etre titulaire de la Capacité en droit

Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

Connaitre les crédits ECTS pour cette licence



Licence 1 [Narbonne](#) / [Perpignan](#)

Licence 2 [Narbonne](#) / [Perpignan](#)

Licence 3 [Narbonne](#) / [Perpignan](#)

- SEMESTRE 1 - L1 - DROIT
 - S1UE1 - Tronc commun
 - S1UE2 - Compétences spécifiques : 3 matières au choix
 - S1UE3 - Compétences transverses
- SEMESTRE 2 - L1 - DROIT
 - S2UE1 - Tronc commun
 - S2UE2 - Compétences spécifiques : 3 matières au choix
 - S2UE3 - Compétences transverses
- SEMESTRE 3 - L2 - DROIT
 - S3UE1 - Tronc commun
 - S3UE2 - Compétences spécifiques : 1 option au choix
 - S3UE3 - Compétences transverses
- SEMESTRE 4 - L2 - DROIT
 - S4UE1 - Tronc commun
 - S4UE2 - Compétences spécifiques : 1 option au choix
 - S4UE3 - Compétences transverses
- SEMESTRE 5 - L3 - DROIT
 - S5UE1 - Tronc commun - option droit privé
 - S5UE1 - Tronc commun - option droit public
- SEMESTRE 6 - L3 - DROIT
 - S5UE1 - Tronc commun - option droit privé
 - S5UE1 - Tronc commun - option droit public

POURSUITES D'ÉTUDES

Inscription en Master dans la discipline concernée après avis de la commission pédagogique :

Inscription en Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Accès dans certaines écoles sur dossier ou concours

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La licence offre les compétences juridiques indispensables à la préparation de divers concours de la fonction publique cadre A (magistrat, commissaire, inspecteur de police, du travail, des douanes, de la DGCCRF, des finances publiques, greffier, officier et sous officier de gendarmerie...), notaire, huissier, juriste d'entreprise, DRH...et, notamment, à l'examen d'entrée à l'école des avocats grâce à l'Institut d'études judiciaires de l'UPVD.

RESPONSABLE(S)

- [M. Christophe LEROY](#)
- [M. Alban MABA](#)

CONTACT ADMINISTRATIF

Administration

L1 et L2 : Secrétariat département de droit

dep-droit@univ-perp.fr

04 68 66 21 69

L3 : Rachel DIMON

Campus Mailly

rachel.dimon@univ-perp.fr

04 68 66 17 25

SEVEOH/BAIO

Bât B (rez-de-chaussée)

04 68 66 20 42

baio@univ-perp.fr

Mise à jour le 14 octobre 2019

SJE

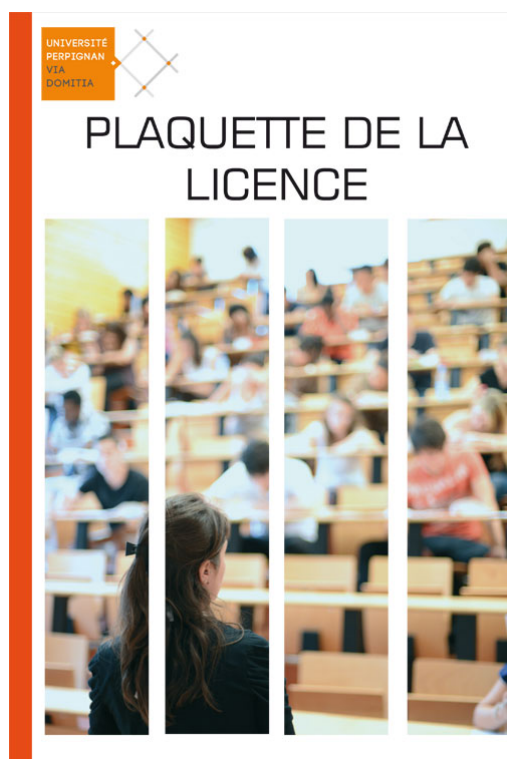
[UFR Sciences Juridiques et Economiques](#)

52 Avenue Paul Alduy

66860 PERPIGNAN CEDEX

- Tél. : 0468662171

DOCUMENT À TÉLÉCHARGER



[Télécharger la plaquette](#)

[Dossier de candidature L2 et L3](#)

SECRETARIAT

[RÉGINE MOLINER](#)

04 68 66 21 69

FORMATION CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT

